

N° 162

Trimestriel – Quarante et unième année  
Troisième trimestre 2021  
Bureau de dépôt : 1300 Wavre Mass Post  
N° d'agrégation : P 705132



PB-PP  
BELGIE(N)-BELGIQUE

# LE BULLETIN DES RETRAITÉS

DU PERSONNEL DES SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS  
D'ENSEIGNEMENT GÉRÉS PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE  
ET LA COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

Association pour  
la promotion de  
la retraite active,  
fraternelle et  
solidaire



Éditeur responsable : Guy SEVERS, rue de Huleu, 53 – 1460 Ittre

## SOMMAIRE

Du côté du Conseil d'administration .....	2
Journée de rencontre annuelle des membres du jeudi 21 octobre 2021 .....	3
▪ Conférence de Monsieur Philippe MARBAIX	
▪ Ordre du jour de l'A.G.	
Cotisations 2019, 2020 et 2021 – Comment savoir si vous êtes en ordre ?? .....	4
Calendrier scolaire 2021 – 2022 .....	5
Indexation des pensions .....	Jean-Pierre CHARLIER ..... 5
Nos membres nous écrivent :	
▪ Opinion sur la réforme du calendrier scolaire .....	Edmond DEBOUNY ..... 6
▪ La solidarité transforme la boue en or ! .....	Catherine ..... 14
Excursions – Voyages – Visites culturelles :	
▪ Visite culturelle du 4 novembre à Train World (Schaerbeek) Conseil d'administration .....	8
Objet insolite .....	Francis DELEUZE ..... 9
Le coin du lecteur :	
▪ L'itinéraire d'Edgar MORIN, sociologue de notre temps .....	Roland GAINAGE ..... 11
Nos membres nous questionnent :	
▪ Décès et indemnités de funérailles .....	Guy SEVERS ..... 15
Le coin du poète :	
▪ « Il est cinq heures, Papy s'éveille » .....	Yves WICQUART ..... 20
Petites annonces .....	Guy SEVERS ..... 17
In Memoriam .....	Michel TABURIAUX ..... 18
Composition du Bureau de l'APRAFS .....	19
Affiliations et réaffiliations .....	19
Annonces publicitaires :	
▪ Ateliers « Échec à l'échec » des Jeunesses Scientifiques de Belgique .....	17
▪ Touring : assurance annulation pour voyages .....	18
▪ Les Beaux Spectacles français .....	20

## DU CÔTÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CA, dont la dernière réunion remontait à février 2020, a enfin pu se réunir le jeudi 17 juin et a notamment décidé ce jour-là d'organiser une AG le jeudi 21 octobre prochain (plus d'informations à ce sujet en page 3) et la suivante le jeudi 24 mars 2022.

Le CA s'est à nouveau réuni le jeudi 26 août. En application de l'art. 12 des statuts, il a coopté M. Pierre ERCOLINI dans le mandat de M. Willy KINARD.

La prochaine réunion est prévue pour le 14 octobre.

*« Être professeur, cela conserve, parce que les élèves ont toujours le même âge. »*

Pierre NORA

**Erratum** : nous n'avons pas pu éditer les étiquettes comme mentionné en page 4 et avons de ce fait dû adopter une autre méthode pour vous informer de l'état de paiement de vos cotisations des trois dernières années. En conséquence la rubrique « **Très pratiquement** » du bas de la page 4 est à remplacer par celle reprise ci-dessous.

## ÊTES-VOUS BIEN EN ORDRE DE PAIEMENT DE COTISATION ?

Chaque année nous devons constater que plusieurs membres n'ont pas payé leur cotisation. Ceci peut, bien entendu, être dû à un désintéret pour notre association ou au fait qu'ils sont malheureusement décédés, mais ce peut aussi être un simple oubli de paiement ou la conséquence d'un changement d'adresse non communiqué ...

Nous sommes ainsi amenés à supprimer l'envoi du Bulletin à des membres qui ne sont plus en ordre de cotisation depuis plus d'un an et que nous ne sommes pas en mesure de contacter aisément (par téléphone ou courriel).

En ce début du mois de septembre, plusieurs dizaines de membres n'ont pas encore payé leur cotisation pour 2021. Et parmi ceux qui ont payé, certains avaient omis de le faire l'an dernier, ou une année antérieure ... et nous ne leur avons pas signalé !

C'est pourquoi nous venons de retravailler notre fichier de membres de manière à pouvoir vous informer avec précision, mais aussi avec discrétion, de l'état de paiement de votre cotisation pour l'année en cours, ainsi que pour les deux années précédentes.

### **Très pratiquement ...**

L'étiquette de votre Bulletin mentionne, comme d'habitude, votre numéro de membre, mais celui-ci est maintenant suivi d'un **chiffre mentionné entre crochets** dont voici la signification :

N°	2021	2020	2019	N°	2021	2020	2019
1	Ok	Ok	Ok	5	Impayée	Ok	Ok
2	Ok	Impayée	Ok	6	Impayée	Ok	Impayée
3	Ok	Ok	Impayée	7	Impayée	Impayée	Ok
4	Ok	Impayée	Impayée	8	Impayée	Impayée	Impayée

Notre trésorier, M. Jean-Claude MATTHYS (0476/69 87 95 – [jeanclaude.matthys@skynet.be](mailto:jeanclaude.matthys@skynet.be)) se tient à votre disposition pour plus de précisions.

### **Paielements** :

- **10 € minimum** pour les membres effectifs (retraités des services et établissements des Communautés française et germanophone) et adhérents (autres retraités).
- **20 € minimum** pour les membres d'honneur.

La somme est à verser sur le compte **BE72 0001 3376 4616** de l'A.P.R.A.F.S. à 1400 Nivelles.

### **Communication** :

Merci, si le paiement est effectué à partir d'un compte en banque qui n'est pas ouvert au nom du membre concerné (ou s'il concerne 2 membres ou plusieurs années), de mentionner les informations permettant de l'affecter correctement.

C'est également l'occasion de nous communiquer / rappeler vos numéros de téléphone et adresse courrielle (voire l'adresse d'envoi du Bulletin si elle n'est pas celle liée au paiement).

Et si l'étiquette ne mentionne pas votre prénom, merci de nous le communiquer.

### **Et enfin** :

Nous vous rappelons que les membres de l'A.P.R.A.F.S. bénéficient d'une carte « **Lunch Garden** », qui leur offre, ainsi qu'aux personnes qui les accompagnent, une réduction de 10 % dans les restaurants de la chaîne.

Le Conseil d'administration

**Conférence et Assemblée générale**  
**Jeudi 21 octobre 2021 à 10h30 – Nivelles**

Nous vous invitons à assister à une réunion de l'Assemblée générale des membres qui se tiendra dans les locaux de l'internat autonome de Nivelles, rue Fief de Rognon n°13 à Nivelles.

**Conférence – débat : à 10h30 précises**

Notre invité du jour : Monsieur **Philippe MARBAIX**, climatologue, chargé de recherches à l'U.C.L., membre de l'équipe du professeur Jean-Pascal VAN YPERSELE et de la plateforme wallonne pour le GIEC (« Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat », en anglais IPCC, « Intergovernmental Panel on Climate Change »).

Sujet de la conférence : « **Les changements climatiques, un problème majeur et urgent, qui appelle des mesures énergiques** »

Notre planète est en danger : des phénomènes météorologiques extrêmes se multiplient et dévastent notre environnement. De nombreuses espèces animales et végétales sont menacées par une combinaison de facteurs, dont les changements climatiques.

Hormis les résistances de certains sceptiques, aucun décideur politique de premier plan ne peut désormais faire l'impasse sur l'urgence des mesures à prendre. Mais si la balle est d'abord dans le camp des gouvernements, nous ne pouvons pas non plus rester inactifs alors que notre maison est en train de brûler !

Quelles initiatives pourraient s'avérer utiles, à notre échelle, pour aller dans la bonne direction ? M. Philippe MARBAIX nous livrera son analyse et ses réflexions à propos de l'urgence climatique, une priorité dont l'enjeu est devenu planétaire.

---

**L'Assemblée générale statutaire annuelle** se tiendra ensuite.

**Ordre du jour** :

1. Rapport sur le fonctionnement et les activités développées par l'Association au cours de l'année 2020 [M. GAINAGE].
2. Situation financière de l'Association [M. MATTHYS] :
  - 2.1. Présentation des comptes pour 2020.
  - 2.2. Approbation des comptes.
  - 2.3. Présentation du projet de budget pour 2021.
  - 2.4. Approbation du budget.
  - 2.5. Décharge au Conseil d'administration.
3. Élection d'un administrateur pour l'exercice 2021 – 2025 [M. GAINAGE].
4. Activités :
  - 4.1. Débriefing du voyage en Normandie.
  - 4.2. Activités proposées pour 2022.
5. Confirmation de la date de notre Assemblée générale 2022.
6. Divers.

## **Déjeuner :**

À l'issue de l'A.G., un déjeuner préparé par le personnel de l'établissement sera servi vers 13h00 aux personnes inscrites dans la forme et le délai précisés ci-après.

**Écot** : l'écot pour la participation au repas est fixé à **25 €**, apéritif compris.

**Inscription obligatoire** pour le lundi 11 octobre 2021 au plus tard, par paiement du montant voulu sur le compte BE72 0001 3376 4616 de l'A.P.R.A.F.S., rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles en mentionnant en communication le(s) nom(s) du(des) membre(s) et invité(s).

**Désistements** : à signaler au plus vite à notre trésorier, M. MATTHYS (0476/69 87 95 ou [jeanclaude.matthys@skynet.be](mailto:jeanclaude.matthys@skynet.be)).

**Attention** : eu égard à nos engagements, les désistements tardifs ne pourront malheureusement pas donner lieu à remboursement.

**À vos agendas** : la date retenue pour l'Assemblée générale de 2022 est le 24 mars 2022.

Le Conseil d'administration

## **ÊTES-VOUS BIEN EN ORDRE DE PAIEMENT DE COTISATION ?**

Chaque année nous devons constater que plusieurs membres n'ont pas payé leur cotisation. Ceci peut, bien entendu, être dû à un désintéret pour notre association ou au fait qu'ils sont malheureusement décédés, mais ce peut aussi être un simple oubli de paiement ou la conséquence d'un changement d'adresse non communiqué ...

Nous sommes ainsi amenés à supprimer l'envoi du Bulletin à des membres qui ne sont plus en ordre de cotisation depuis plus d'un an et que nous ne sommes pas en mesure de contacter aisément (par téléphone ou courriel).

En ce début du mois de septembre, plusieurs dizaines de membres n'ont pas encore payé leur cotisation pour 2021. Et parmi ceux qui ont payé, certains avaient omis de le faire l'an dernier, ou une année antérieure ... et nous ne leur avons pas signalé jusqu'ici !

C'est pourquoi nous venons de retravailler notre fichier de membres de manière à pouvoir vous informer avec précision, mais aussi avec discrétion, de l'état de paiement de votre cotisation pour l'année en cours, ainsi que pour les deux années précédentes.

**Très pratiquement** : voyez l'étiquette de ce Bulletin ...

Nom	Prénom	Signification
Non souligné	Non souligné	En ordre pour 2019, 2020 et 2021. Grand merci à vous !
	<u>Souligné</u>	En ordre pour 2021, mais pas pour 2019 <b>ou</b> 2020.
	<u>Double souligné</u>	En ordre pour 2021, mais ni pour 2019, ni pour 2020.
<u>Souligné</u>	Non souligné	En ordre pour 2019 et 2020, mais pas pour 2021.
	<u>Souligné</u>	En ordre pour 2019 <b>ou</b> 2020, mais pas pour 2021.
<u>Double soulignés</u>		Aucun paiement enregistré pour ces trois années.

Notre trésorier, M. Jean-Claude MATTHYS (0476/69 87 95 – [jeanclaude.matthys@skynet.be](mailto:jeanclaude.matthys@skynet.be)) se tient à votre disposition pour plus de précisions.

## **Paiements :**

- **10 € minimum** pour les membres effectifs (retraités des services et établissements des Communautés française et germanophone) et adhérents (autres retraités).
- **20 € minimum** pour les membres d'honneur.

La somme est à verser sur le compte **BE72 0001 3376 4616** de l'A.P.R.A.F.S. à 1400 Nivelles.

### **Communication :**

Merci, si le paiement est effectué à partir d'un compte en banque qui n'est pas ouvert au nom du membre concerné (ou s'il concerne 2 membres ou plusieurs années), de mentionner les informations permettant de l'affecter correctement.

C'est également l'occasion de nous communiquer / rappeler vos numéros de téléphone et adresse courrielle (voire l'adresse d'envoi du Bulletin si elle n'est pas celle liée au paiement).

Et si l'étiquette ne mentionne pas votre prénom, merci de nous le communiquer.

### **Et enfin :**

Nous vous rappelons que les membres de l'A.P.R.A.F.S. bénéficient d'une carte « **Lunch Garden** », qui leur offre, ainsi qu'aux personnes qui les accompagnent, une réduction de 10 % dans les restaurants de la chaîne.

Le Conseil d'administration

## CALENDRIER SCOLAIRE 2021 – 2022

Rentrée scolaire ..... mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Fête de la Communauté française ..... lundi 27 septembre 2021.

Congé d'automne (Toussaint) ..... du lundi 1<sup>er</sup> au vendredi 5 novembre 2021.

Commémoration du 11 novembre..... jeudi 11 novembre 2021.

Vacances d'hiver (Noël) ..... du lundi 27 décembre 2021 au vendredi 7 janvier 2022.

Congé de détente (Carnaval) ..... du lundi 28 février au vendredi 4 mars 2022.

Vacances de printemps (Pâques) ..... du lundi 4 au lundi 18 avril 2022.

Congé de l'Ascension ..... jeudi 26 mai 2022.

Lundi de Pentecôte ..... lundi 6 juin 2022.

Les vacances d'été débutent le ..... vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022.

## INDEXATION DES PENSIONS

L'indice santé lissé du mois d'août s'élève à 109,57 points et dépasse de ce fait l'indice-pivot fixé à 109,34 points.

En conséquence, les allocations sociales (pensions, ...) et les salaires de la fonction publique seront indexés de 2 % en septembre (et un mois plus tard pour les actifs).

### **N.B. :**

L'inflation est en forte hausse ces derniers mois. Sur base annuelle elle s'élève à 2,73 % en août (pour 2,27 % en juillet, 1,63 % en juin et 1,46 % en mai) ...

En cause notamment l'augmentation du prix de l'énergie : + 6,9 % pour l'électricité et + 2,6 % pour le gaz en août par rapport à juillet !

Jean-Pierre CHARLIER – Past Vice-président

## **La réforme du calendrier scolaire... un choix contestable du gouvernement de la Communauté française.**

Le seul gouvernement de la Communauté française de Belgique a décidé de modifier le calendrier scolaire à partir de l'année 2022-2023 (mais cette réforme pourrait être reportée d'un an) afin, nous dit-on, de mieux respecter le rythme des enfants. Il a adopté une formule prônée par certains experts : une alternance de 7 semaines de cours et deux semaines de congé avec rétrécissement des grandes vacances.

L'idée n'est pas nouvelle. Quand je suis entré à l'inspection, en 1983, j'ai rencontré des chargés de mission qui avaient déjà élaboré ce projet, doublé d'une réforme des rythmes quotidiens... difficilement applicable sinon impossible à mettre en pratique puisqu'elle impliquerait une reprise des cours en fin d'après-midi... alors que certains élèves, « bénéficiant » (ou victimes) des transports scolaires rentrent déjà vers 18h chez eux, dans le régime actuel.

Personnellement, j'ai la conviction qu'on fait fausse route en optant pour une formule trop technocratique inventée par des spécialistes, peut-être, mais qui n'ont pas tenu compte du fait que notre vie, la vie de nos villes et villages sont aussi rythmées par d'autres réalités. Et je pense aux saisons, d'abord, puis aux événements importants et fêtes qui marquent une année : les kermesses locales, les ducasses, les fêtes folkloriques, les carnivals, les marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse, les Wallonie et Namur en mai à Namur, les communions solennelles et fêtes de la jeunesse laïque, les fêtes civiles et religieuses...

Tout cela est superbement ignoré par le projet du gouvernement qui semble oublier la débâcle d'une tentative menée dans les années nonante, à l'époque coordonnée entre les trois Communautés, avec des décalages des congés entre les Communautés flamande et française. Conséquences : pas de congé au carnaval... mais des écoles vides à Malmedy, à Welkenraedt et ailleurs... seuls les malheureux enseignants étant présents; difficultés dans certaines régions où des enfants d'une même famille fréquentaient des écoles de régime linguistique différent... vacances de Pâques tombant au début du mois de mai... Personne n'apprécia... sauf les tour-opérateurs qui étendirent les tarifs de haute saison !

Cette tentative s'est écrasée en un échec retentissant. Sagement, les gouvernements de l'époque se sont concertés pour en revenir à un calendrier commun, tenant compte des rythmes de vie.

Je m'étonne, dès lors, que le gouvernement de la Communauté française fasse fi de cet essai loupé et se lance, à nouveau, en solitaire cette fois, dans une réforme hasardeuse.

Que se passera-t-il à Binche le mardi 21 février 2023 (mardi gras) ? Tous les élèves et les professeurs en classe ? Et quand bien même une dérogation locale serait accordée... qui aura encore le plaisir d'accourir de l'extérieur pour vivre au rythme des gilles ? Qui pourra encore assister, le lundi 20 février 2023, au jour des rôles du Cwarmé de Malmedy ou aux cortèges du Rosenmontag (le lundi des fous) d'Eupen ou de La Calamine ?

Reconnaissons que pouvoir bénéficier de l'été (un été plus normal que celui qui nous avons connu cette année !) est quand même plus agréable que d'affronter un temps de Toussaint pendant 15 jours... sauf pour ceux qui ont les moyens de fuir... au soleil ou à la neige. Et de même pour l'ex-congé de carnaval. Selon moi, cette réforme est inégalitaire.

Certains prétendent que les vacances d'été sont trop longues. Il est vrai qu'en début d'année scolaire, on a l'impression que beaucoup d'élèves ont oublié une partie de ce qui était considéré comme acquis... mais, en général, il suffit de consacrer quelques périodes à des mises au point indispensables avant de relancer les travaux et d'aborder de nouvelles matières. Rien qui justifie d'opter pour un raboutage des vacances d'été.

Lorsque j'étais enseignant, avec nombre de mes collègues, nous avons toujours considéré le dernier trimestre de l'année scolaire comme très court avec les révisions et remédiations indispensables, la préparation d'épreuves telles que le CEB qu'on nous impose (dont on peut mettre en doute l'utilité; personnellement, je considère ces épreuves externes en fin de primaire, comme excessivement onéreuses et parfaitement inutiles... mais c'est un autre débat) et les fameux jours blancs...

Et voilà qu'en 2023 les écoles rouvriront le 15 mai (au lieu du 17 avril) avec, déjà, un congé le 18 et un autre le 29 !

D'autre part, durant les grandes vacances, de nombreux enfants participent à des camps organisés par les mouvements de jeunesse qui ont déjà du mal à trouver, en juillet et août, des emplacements disponibles pour planter leurs tentes et accueillir leurs unités. La plupart des animateurs, souvent des étudiants, sont plus disponibles pendant ces deux mois qui seront amputés de quelques jours, début juillet et fin août. Les mouvements de jeunesse ont d'ailleurs protesté contre cette réduction des vacances d'été.

En faisant cavalier seul dans notre petite Belgique, la Communauté française complique sérieusement la vie des familles dont les enfants fréquentent des écoles de régimes linguistiques différents, à Bruxelles, dans les Cantons de l'Est et, plus généralement, tout le long des frontières linguistiques. On oublie qu'il y a des familles bilingues ou des familles recomposées avec des enfants de langues différentes qui seront écartelées par une discordance des jours de congé.

Cette réforme perturbera, sans qu'on en perçoive le bénéfice, le rythme de vie et des loisirs de nos familles, de nos enfants et petits-enfants. Dès lors comme l'humain doit triompher de la technocratie j'espère que la Communauté française abandonnera ce projet dont les avantages sont plus qu'aléatoires.

Edmond DEBOUNY – Membre



**Visite de « Train World », le musée du train de Schaerbeek, le 4 novembre**  
**Vacances scolaires – Activité enfants admis**

*Nous vous proposons, pour la toute première fois, une activité durant le congé scolaire d'automne (Toussaint), période durant laquelle bon nombre de retraités sont en Belgique, bien souvent avec leurs petits-enfants ... C'est pourquoi nous avons choisi cette visite qui devrait plaire tant aux plus jeunes qu'aux aînés*



**Pour rappel :** nos « Visites culturelles » sont des activités pour lesquelles le rendez-vous est fixé sur place en un lieu accessible en transports en commun. Nous organisons une visite culturelle guidée au départ de ce point. Suite à quoi un déjeuner est proposé dans un restaurant que nous avons sélectionné, mais les participants ne sont aucunement tenus de prendre le repas en commun.

**Accessibilité :**

**Train :** gare de Schaerbeek (pas d'accès pour personnes à mobilité réduite).

**Tram :** lignes 7 et 92.

**Bus :** lignes 56, 58, 59 et 69.

**Parking :** « B-parking » à côté de la gare (réduction pour Train World)

**Programme :**

10h15 Rendez-vous à la gare de Schaerbeek.

10h30 Visite de Train World  
(11 € / senior [67 ans])

± 13h00 Déjeuner au « Faubourg Saint-Antoine » (avenue SLEECKX 68).



**Préinscriptions :** pour le 14 octobre 2021.

Ne pouvant, vu les circonstances, connaître la jauge qui sera appliquée en octobre pour ce type d'activité, nous vous proposons de vous préinscrire en précisant le nombre de personnes (adultes et enfants) tant pour la visite que pour le repas (facultatif).

Contact : Alain VAN STYVENDAEL 0486/83 71 58 [arbavst@gmail.com](mailto:arbavst@gmail.com).

Le Conseil d'administration

Exposé au « M U S É F », le « Musée de folklore vie frontalière » de Mouscron, cet objet insolite peut évoquer certains souvenirs aux plus anciens ...



Il se peut que cet objet, mis en valeur par Mme Véronique VAN DE VOORDE, la conservatrice du « Musée de folklore vie frontalière » (MUSÉF) de Mouscron évoque encore des souvenirs à certaines personnes. De bons, mais aussi de moins bons souvenirs de cette épreuve qu'était la lecture à haute voix devant le maître et tous les autres élèves ...

Si les enfants d'aujourd'hui pratiquent encore cet exercice, les instituteurs et institutrices ont, au fil des années, laissé sur leur bureau ce qui a marqué les générations plus anciennes : le « **signal** » (ou le « **claquoir** ») !

#### « La Conduite des maîtres » :

À l'époque, pour que le maître puisse garder le silence le plus strict possible et préserver sa voix face à ses nombreux élèves, il utilisait tout un code de signes spécifiques pour donner les consignes. Les signes touchant « les leçons », « l'écriture », ou encore « les corrections », « le catéchisme », « les prières », ... étaient repris dans « La Conduite des maîtres ».

Pour les leçons de lecture, un instrument spécifique, le « **signal** » ou « **claquoir** » jouait un rôle essentiel. Il a été en usage jusqu'aux années 40-50 du siècle dernier. D'abord métallique, il a ensuite au XVIII<sup>e</sup> siècle, été fait en bois dur, comme le buis. Il est composé d'un manche se terminant en forme de cône, sur lequel sont fixées une corde de violon et une baguette mobile que le maître fait claquer avec le pouce.

#### Le « signal » du maître d'école : action-réaction :

En classe, le maître sortait son **signal**, cet instrument à percussion qui donne un bruit puissant, bref et sec et crée un automatisme dans la tâche à accomplir à celui qui l'entend. Ainsi, après avoir ordonné aux élèves de se disposer pour la lecture en frappant du plat de la main sur le livre, le maître gérait la leçon avec le **signal** : un coup pour interrompre celui qui lit, le suivant étant désigné en pointant le **signal** vers lui; deux coups rapprochés pour faire reprendre un passage mal lu; trois coups pour faire reprendre la lecture plus en arrière; deux coups bien séparés pour indiquer de lire plus posément; le **signal** levé vers le haut pour indiquer de lire plus fort et baissé vers le bas pour faire baisser le ton, etc.

Ces codes s'appliquaient à de nombreuses écoles.

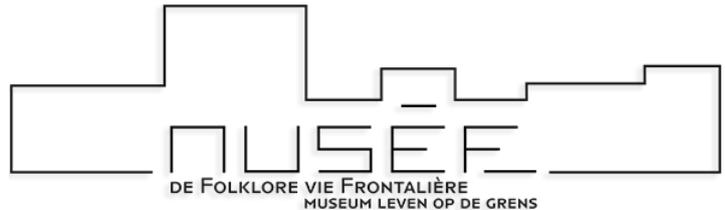
Par sa riche collection, le MUSÉF évoque la vie quotidienne d'un temps passé. Les objets exposés suscitent des souvenirs et des moments de partage entre les générations. Tous ces objets sont porteurs d'une âme, d'une histoire personnelle et s'ils ne sont pas vraiment « tape-à-l'œil », ils sont réellement « tape-à-cœur » : de vrais trésors de folklore !

## Sources :

« **L'Avenir** » du 19 juillet 2021, avec l'aimable autorisation de l'auteure de l'article, Mme Pauline DENEUBOURG, journaliste.

## Musée de folklore vie frontalière – « MUSÉF »

Rue des Brasseurs 3/5 à 7700 Mouscron.  
<http://www.musee-mouscron.be/>



## Et en France ...

Le claquoir, inspiré de la « claquette du vicaire » utilisée durant les offices religieux, a été utilisé dans les « Salles d'asile »<sup>1</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.

Le **décret du 2 août 1881**<sup>2</sup> le prévoit en son article 27 comme un matériel d'enseignement indispensable !<sup>3</sup>

Le claquoir sera rayé de cette liste en 1887 sous l'action de Pauline KERGOMARD et de Jules FERRY ...

## Pour en savoir plus ...

Le « **Musée de l'école** » à FR-71300 – Montceau-les-Mines (Bourgogne) possède plusieurs modèles de claquoirs présentés dans un article fort documenté dédié à cet instrument :

<https://musee-ecole-montceau-71.blogspot.com/2018/12/le-claquoir.html>



<sup>1</sup> Les « *Salles d'asile* », créées au XIX<sup>e</sup> siècle suite au développement du capitalisme industriel et à sa recherche de main-d'œuvre la moins chère possible, pour garder les jeunes enfants des familles ouvrières pendant que leurs mères travaillaient. Il s'agissait aussi d'y former dès le plus jeune âge des citoyens « polis » et « honnêtes », des travailleurs et des soldats dociles; toutes les activités avaient des allures d'exercice militaire.

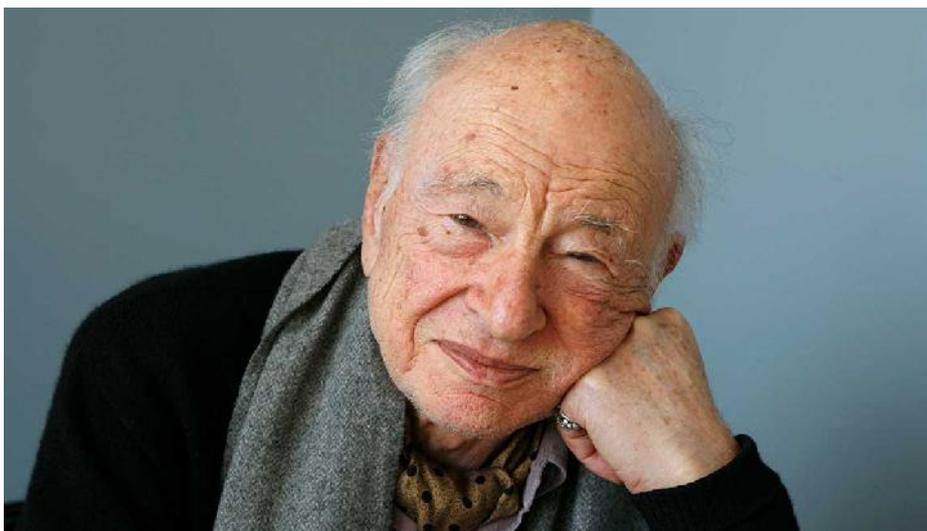
Le « Manuel des salles d'asile » de Denys COCHIN (1833) précise avec une minutie extrême le déroulement des exercices et des évolutions dans la salle d'asile : « Enfants du banc des ardoises ! Garçons, demi-tour par le flanc droit ! Filles, demi-tour par le flanc gauche ! Préparez le pied gauche ! Montez sur le banc ! etc. »

<sup>2</sup> Décret relatif à l'enseignement, au personnel et à l'inspection des écoles maternelles, qui remplaça les « Salles d'asile » par des écoles maternelles. [https://www.persee.fr/doc/inrp\\_0000-0000\\_1982\\_ant\\_1\\_1\\_3571](https://www.persee.fr/doc/inrp_0000-0000_1982_ant_1_1_3571)

<sup>3</sup> « Le matériel d'enseignement de l'école maternelle comprend nécessairement les objets suivants : Un claquoir, un sifflet ; Un ou plusieurs tableaux noirs, dont un au moins sera quadrillé ; Une méthode de lecture en tableaux et plusieurs collections d'images ; Un nécessaire métrique ; Un globe terrestre et une carte murale de la France ; Un boulier ; Des collections de bûchettes ou bâtonnets, des lattes, des cubes, etc. ; Une collection de jouets ; Des ardoises, quadrillées d'un côté et unies de l'autre ; Un diapason. »

Edgar MORIN a célébré son centième anniversaire le dix-huit juillet dernier.

Né à Paris, dans une famille juive émigrée de Salonique, de son vrai nom Edgar NAHOUM, ce sociologue et philosophe du temps présent, docteur honoris causa de 38 universités à travers le monde et titulaire d'une chaire à l'UNESCO, est l'auteur d'une soixantaine d'ouvrages qui constituent une véritable aventure de la pensée humaine aux 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles.



C'est en 1941 que, répondant à l'appel de la Résistance, il prit le pseudonyme de MORIN.

Cerner le parcours de cet homme multiple qui fut de tous les combats dès sa prime jeunesse (guerre d'Espagne en 1938 – 1939, Résistance pendant la Seconde guerre mondiale, conflit dans l'ex-Yougoslavie dans les années '90, militant écologiste et défenseur de la planète, ...) n'est pas chose aisée.

Animé d'une curiosité insatiable, Edgar MORIN n'a cessé de se passionner pour la compréhension du monde dans lequel il vit : un monde de turbulences, déconcertant et plein de contradictions, dont il s'efforce de traduire la complexité. Ce défi de la complexité qu'il découvre chaque fois qu'il étudie un phénomène social donnera naissance à la « *théorie de la pensée complexe* » qu'il va développer à travers les six volumes de « La Méthode », son œuvre maîtresse élaborée patiemment au cours de trente années de recherche et de réflexion.

Mais cette philosophie n'est pas incompatible avec une pensée bienveillante inspirée par un humanisme d'une conception élevée et qui nous donne encore des raisons d'espérer en un avenir meilleur.

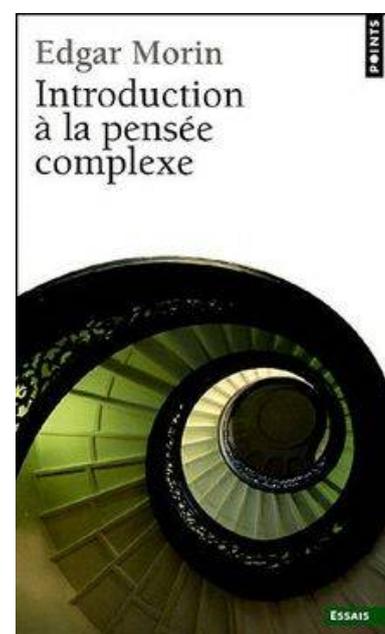
C'est ce double aspect de la pensée d'Edgar MORIN qui mérite qu'on s'y attarde un instant, même s'il n'offre qu'une image incomplète d'une œuvre considérable et universaliste.

### La théorie de la pensée complexe

Cette appellation quelque peu austère, voire rébarbative pour beaucoup d'entre nous, recouvre en réalité une démarche intellectuelle comparable, sous plusieurs aspects, à celle de la recherche scientifique.

Pour résoudre un problème, qu'il soit de nature biologique, physique, humaine, sociale, politique, ..., il faut faire appel, nous explique Edgar MORIN, à plusieurs types de connaissances et les relier au lieu de les séparer.

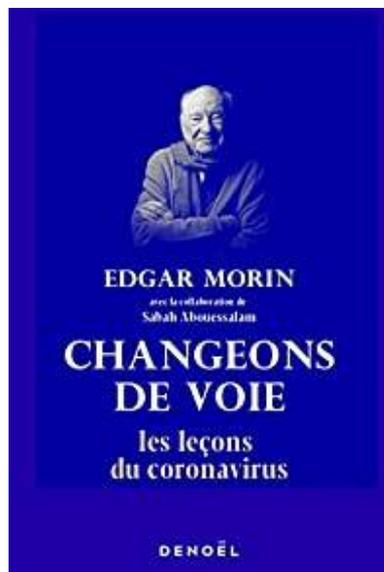
En d'autres termes, il est nécessaire d'éclairer le sujet dans toutes ses dimensions et donc de « *prêter attention aux données, à la critique des sources, à faire preuve de prudence là où l'information fait défaut, ou de hardiesse là où il s'agit de se dresser contre le courant, bref, de vivre pleinement ce que signifie le mot recherche dans le jeu incertain de la vérité et de l'erreur* ».



Edgar MORIN part ainsi à la poursuite d'un mode d'organisation de la connaissance (qu'il appellera « *La Méthode* ») qui va se construire et se transformer au fil du temps.

« *La Méthode* », un ouvrage en six volumes, élaboré entre 1977 et 2004 est une entreprise toujours inachevée, un cheminement sans fin dont il faut constamment éprouver la pertinence, reconnaître les failles et les colmater au fur et à mesure que les fondations de l'œuvre sont en train de se déliter.

Tout ceci débouche sur une façon de penser qui remet sans cesse en question un monde qui nous confronte à une réalité toujours mouvante, toujours incertaine, où le progrès n'est plus une certitude et où l'imprévu peut arriver à tout moment.

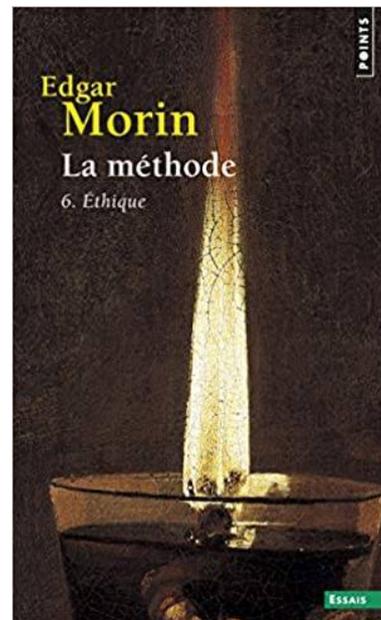


Dans un ouvrage récent<sup>4</sup> Edgar MORIN voit dans la crise de la Covid-19 une justification de sa thèse sur la complexité du monde.

« *La crise ouverte par la pandémie m'a grandement surpris, mais elle n'a pas surpris ma façon de penser : elle l'a plutôt confirmée* ».

Et il ajoute dans l'une de ses nombreuses interviews ...

« *Plus je lis sur la Covid, sur les stratégies de lutte, sur les conséquences à terme, plus je trouve la controverse et plus je suis dans l'incertitude. Alors il faut supporter toniquement l'incertitude, l'incertitude contient en elle le danger, mais aussi l'espoir* ».



## Un humanisme d'une portée universelle

Dans la civilisation occidentale, l'humanisme a pris deux visages contradictoires :

- Le premier est celui de l'homme maître de la nature, centre du monde, source de toute valeur et but de l'évolution. Il possède un droit illimité sur toute chose. C'est cette face de l'humanisme qui doit disparaître, nous dit Edgar MORIN.
- L'autre visage de l'humanisme est celui que MONTAIGNE a formulé dans sa phrase « *Je reconnais en tout homme un compatriote* ».

C'est un humanisme qui attribue à chaque être de notre espèce la pleine qualité humaine et demande le respect de sa dignité. Cette vision de l'humanisme a pris un caractère militant au XVIII<sup>e</sup> siècle et a trouvé son expression universaliste dans la « *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* » en 1789.

Elle s'est maintenue tout au long du XX<sup>e</sup> siècle malgré les désaveux cinglants apportés par les totalitarismes et les deux guerres mondiales.

En 1960 encore, l'Occident en pleine période d'euphorie des « *trente glorieuses* » promettait un avenir harmonieux et le bloc de l'Est pour sa part, un avenir radieux.

Il faut reconnaître que cet humanisme était étroitement associé à l'idée de progrès dans tous les domaines (technique, scientifique, économique, social, ...)

Le progrès était encore, à l'époque, considéré comme une locomotive qui devait nous conduire vers des lendemains toujours meilleurs.

Cette vision idyllique de l'avenir a été fortement ébranlée depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle et a fait place aux incertitudes et aux angoisses générées par tous les maux de notre civilisation (accroissement des inégalités et de la paupérisation, montée des populismes, bureaucratie généralisée, ...)

Le progrès des années de notre jeunesse qui était un futur de promesses n'est plus aujourd'hui qu'un futur de possibilités.

<sup>4</sup> Changeons de voie : les leçons du Coronavirus – Denoël 2020

Est-ce à dire que nous avons besoin d'un nouvel humanisme ?

Non, répond Edgar MORIN, mais d'un humanisme régénéré qui s'appuie sur une double composante éthique : la responsabilité et la solidarité, sans lesquelles aucun progrès humain n'est désormais possible.

Ces deux valeurs qui restent potentiellement présentes dans la nature humaine se réveillent dans les épreuves vécues en commun.

Les catastrophes climatiques qui se sont abattues sur nos régions il y a quelques semaines n'ont-elles pas en effet suscité des élans de solidarité et de générosité sans précédent ?

Mais de telles manifestations sont généralement éphémères et restent limitées à des communautés restreintes (environnement direct, village, région, ...)

Edgar MORIN souhaiterait pour sa part qu'elles puissent prendre un caractère universel.

Il considère que l'humanisme prôné par MONTAIGNE et qui revêtait potentiellement un sens humain universel doit devenir concret avec la communauté de destin planétaire dans laquelle nous vivons aujourd'hui et que la mondialisation accroît sans cesse.

Il estime aussi que la vie de l'espèce humaine est étroitement liée à celle de la biosphère.

En effet, tous les êtres humains, sur tous les continents, affrontent les mêmes dangers : dégradation accélérée de notre environnement, multiplication des fléaux de la nature (que représentent les sécheresses, incendies de forêts ou inondations à répétition) et auxquels s'ajoutent le développement incontrôlé de la Science, de la technologie et de l'économie, le repli identitaire, les tendances fanatiques ethniques ou religieuses, etc.)

Saurons-nous tirer les leçons des événements exceptionnels qui constituent notre quotidien depuis deux ans (pandémie, catastrophes climatiques et sociales) et qui révèlent de plus en plus une communauté de destin avec celui de notre planète ?

Edgar MORIN se pose la même question dans ses derniers ouvrages et pense que la crise profonde de civilisation que nous subissons actuellement ne pourra être surmontée que si l'humanité sort de sa léthargie actuelle et se transforme radicalement.

Il plaide en conséquence pour une métamorphose de notre civilisation qui déboucherait sur l'émergence d'une société mondiale qu'il appelle « Terre-Patrie », une idée qui lui est chère depuis 1993 et qu'il a développée dans un livre du même nom<sup>5</sup>.

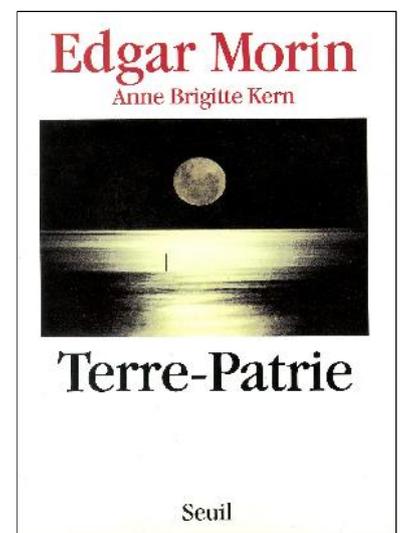
*« Nous voici, – écrit-il – humains minuscules, vivant sur une minuscule planète, perdue dans un gigantesque univers.*

*Cette planète est pourtant un monde, le nôtre.*

*Cette planète est notre jardin.*

*Nous devons prendre conscience de notre communauté de destin terrestre.*

*Nous sommes solidaires de notre planète, c'est notre mère-patrie ».*



## **Conclusion**

Le besoin de tout voir et de tout comprendre a permis à Edgar MORIN de vivre autant que de penser les grands événements de son époque.

Ni optimiste, ni pessimiste, il voit le monde tel qu'il est : bipolaire, à la fois merveilleux et terrible qu'il faut analyser de façon globale en se laissant guider par un dialogue permanent entre la raison et la passion.

Au soir de sa vie, il esquisse quelques pistes pour dessiner une nouvelle voie pour notre temps.

<sup>5</sup> Terre-Patrie – Seuil – 1993

Il suggère entre autres :

- un réveil des solidarités, en renforçant dans l'esprit des gens leur appartenance mutuelle à une communauté et le sentiment d'être responsable de cette communauté.
- la mise en place d'une « *politique de l'humanité* » à l'échelle de la planète, qui ferait la symbiose de ce qu'il y a de meilleur dans la société occidentale et des apports les plus riches des autres civilisations.
- une réforme de nos démocraties parlementaires par une participation citoyenne dans les instances de décision qui s'occupent des questions écologiques et sociales.

L'intérêt passionné qu'Edgar Morin porte aux problèmes de notre temps ne l'empêche pas d'être lucide et de convenir qu'il sera bien difficile pour l'humanité de prendre de nouvelles directions, ce qu'il appelle « *changer de voie* ».

L'aventure humaine qu'il souhaite est, en effet, des plus incertaines, pour ne pas dire improbable. Mais improbabilité ne veut pas dire impossibilité. L'histoire humaine a emprunté des voies parfois si inattendues que l'imprévu peut toujours advenir. C'est là que réside son espoir. Fragile, certes, mais espoir quand même qui doit aujourd'hui prendre la place des certitudes ...

Roland GAINAGE – Président

## NOS MEMBRES NOUS ÉCRIVENT ...

### **La solidarité transforme la boue en or !**

Que pourrait-on vous montrer que vous n'avez vu au Journal télévisé ?

Des voitures qui se prennent pour des bateaux, des maisons éventrées laissant apparaître un papier peint suranné et un lit en équilibre sur le vide, une mamy accrochée au cou d'un pompier, de l'eau jusqu'à ses cheveux mauves, des dessins d'enfants et des albums photos qui ont doublé de volume, des montagnes de détritiques où l'on distingue un ours en peluche qui n'a plus qu'un œil, un vase exposé mais qui contient miraculeusement encore des fleurs et une horloge bloquée à jamais à l'heure du crime ...

Un jeune secouriste qui hésite un instant avant de remonter, maculé de boue, dans sa voiture et puis zut, se déshabille complètement pour se retrouver en slip sur le trottoir, devant des ménagères qui le regardent d'un air extasié en oubliant un instant leurs soucis ...

Que pourrait-on vous dire que vous n'avez déjà entendu ?

Cris de panique de personnes sur le toit de leurs caravanes à la dérive, pleurs de ceux qui ont perdu bien davantage que « tout leur ménage », hurlement des sirènes, cris déchirants de la vache finalement sauvée qui récolte le record de « like », déferlement de camions militaires, bruits sinistres des grappins qui écrasent portes, canapés, tableaux, à longueur de journée ...

Tout cela vous l'avez vécu par petit écran interposé ou dans vos muscles et votre souffle chez les voisins, proches ou lointains que vous êtes venus aider.

Que pourrais-je vous dire de plus, encore et encore ?

Que dans mon immeuble, ça y est, on s'appelle tous désormais par notre prénom, toutes générations confondues.

Que l'on ne va probablement pas « racheter tout », que notre rapport aux objets a totalement changé devant la catastrophe écologique qui se dessine avec toutes ces choses inutiles que l'on va essayer de brûler ou plus vraisemblablement d'enfourer ...

Que l'on va probablement recevoir ce qui nous manque, à gauche à droite, parce que ceux qui n'ont pas été sinistrés ont des tas de choses en double et tremblent devant les montagnes de poubelles en se disant « ce serait pareil chez moi » ...

Oui, je pourrais vous dire que les gens se sont retroussé les manches dès samedi matin, que des bénévoles sont venus de loin aider des inconnus et que nous ne savions pas que nous avions autant d'amis ...

Pour être juste, je devrais vous dire aussi que oui, c'est vrai, certains passent la nuit à voler les quelques objets rescapés et que c'est difficile à croire ...

Mais surtout, j'ai envie de retenir que cette tragédie nous aura permis de recommencer à croire en l'Homme, que cela donne à la fois chaud au cœur et aussi, paradoxalement, des frissons tout partout ...

Catherine d'Elfe, le 21 juillet 2021.

## NOS MEMBRES NOUS QUESTIONNENT ...

### Décès et indemnité de funérailles

*Des membres nous questionnent régulièrement à propos de ce sujet.  
Voici une mise à jour des informations disponibles en la matière ...*

Chaque mois, le montant brut de nos pensions est ponctionné de 0,5 % pour frais funéraires. Ce retrait ouvre le droit au paiement d'une indemnité de funérailles ...

#### ➤ **Quelles sont les conditions requises ?**

L'indemnisation n'est possible que si la personne décédée percevait une pension de retraite de fonctionnaire (ou des Chemins de fer) à charge du Trésor public.

Une pension de survie, de réparation ou coloniale ne donne pas droit à cette indemnité.

N.B. : cette règle souffre d'une double exception. En effet les pensions de survie de la VRT, ainsi que celles des mandataires provinciaux de Flandre orientale y donnent droit.

#### ➤ **À qui est versée cette somme ?**

- L'indemnité est versée au conjoint marié survivant (veuve, veuf) domicilié à la même adresse. Hors mariage, c'est-à-dire en cas de cohabitation à quelque titre que ce soit, tout comme en cas de divorce ou de séparation de corps et de biens, le survivant est considéré comme une tierce personne.

Si ledit conjoint survivant est domicilié à une autre adresse, l'indemnité lui revient à condition qu'il ait payé les frais de funérailles

- À défaut, à un héritier en ligne directe, à savoir ...
  - les enfants et leurs descendants, c'est la ligne directe descendante.
  - les parents, grands-parents et aïeux, c'est la ligne directe ascendante.
- À défaut d'héritier(s) direct(s), à la tierce personne qui justifie avoir assumé les frais funéraires. Il peut s'agir d'une personne physique (héritière ou non) ou morale.

#### ➤ **Quel en est le montant ?**

Si l'indemnité est versée au conjoint ou aux héritiers en ligne directe, elle est égale au montant brut de la dernière mensualité de pension de retraite du défunt, montant plafonné à 2 856,98 € (au 1<sup>er</sup> janvier 2021).

Si l'indemnité est versée à d'autres héritiers ou à de tierces personnes, elle est en outre limitée aux frais réellement exposés et justifiés.

## ➤ Quelles formalités remplir pour percevoir l'indemnité de funérailles ?

Le conjoint survivant ne doit en principe rien faire : le « Service fédéral des Pensions » (SfP) prendra d'office contact avec lui.

Toutes les autres personnes doivent, introduire une demande auprès du SfP au moyen d'un formulaire spécifique, qui est téléchargeable sur [www.sfpd.fgov.be](http://www.sfpd.fgov.be) (une recherche avec comme mots clés « formulaire Indemnité funéraire Belgique » y mène aisément).

Le formulaire peut également être obtenu auprès du service des pensions (cf. infra).

Pièces à joindre au formulaire de demande d'indemnité de funérailles :

- Les héritiers en ligne directe doivent joindre, d'une part ...
  - un document probant en la matière, à savoir, au choix ...
    - un certificat d'hérédité (délivré par le receveur du bureau d'enregistrement dans lequel la déclaration de succession a été déposée);
    - ou une attestation notariée mentionnant clairement l'ensemble des membres de la succession;
    - ou encore un acte d'hérédité rédigé par un notaire.
  - ainsi que, s'ils sont plusieurs héritiers, un formulaire de procuration, dûment signé par tous les intéressés, mandatant l'un d'eux pour percevoir l'indemnité de funérailles. Ce formulaire doit être accompagné d'une copie de la carte d'identité de chaque mandant. Il peut être obtenu de la même manière que le formulaire principal.
- Les autres personnes que les héritiers en ligne directe doivent joindre des copies des factures des frais funéraires (établies à leur nom et acquittées).

## ➤ Dans quel délai ?

La demande doit être introduite dans les 10 ans suivant le décès.

## ➤ Comment contacter le service des pensions ?

Via le n° spécial pension 1765 (gratuit) ou, depuis l'étranger, le +32 78 15 1765 (payant), ainsi que via le formulaire de contact <https://www.sfpd.fgov.be/fr/formulaire-de-contact>.

Où dans l'un des bureaux du service des pensions :

- Arlon : rue des Déportés, 50 – 6700 Arlon
- Bruxelles : Esplanade de l'Europe, 1 – 1060 Bruxelles
- Charleroi : rue de Dampremy, 73 – 6000 Charleroi
- Liège : rue Paradis, 50 – 4000 Liège
- Malmedy : Avenue des Alliés, 28 – 4960 Malmedy
- Mons : Rue de Nimy ,73 – 7000 Mons
- Mouscron : Passage de la Poste, 1 – 7700 Mouscron
- Namur : Rue Godefroid, 35 – 5000 Namur

Guy SEVERS – Vice-président

**Sources :** <https://www.sfpd.fgov.be/fr/deces/indemnite-de-funerailles> [juin 2021]  
Précisions téléphoniques (cas des personnes non mariées) [juin 2021]

*« Quel motif l'homme a-t-il de souhaiter une longue vie,  
sinon de pouvoir être utile au plus grand nombre. »*

ÉRASME

## PETITES ANNONCES

### Locations :

- **Coxyde** : appartement une chambre, vue sur mer, 50 m de la digue, semaine, quinzaine, mois, toute période, non fumeur – Idéal pour deux personnes. **Infos** : 065/66 03 05 et 0496/63 64 17
- **La Panne** : appartement rez-de-ch. 4 à 6 personnes – Vuurtorenstraat, 6. À 50m de la digue Une ch., living avec divan-lit, cuisine équipée, sdb avec WC. **Loc.** w-e, semaine, quinzaine, mois ou année. **GSM** : 0478/27 98 94
- **St-Idesbald** : villa tout confort - 2 ch. - 500 m de la plage - semaine - quinzaine - mois - non fumeur – chien admis – Cabine de plage en saison. **GSM** : 0486/83 71 58 – [arbavst@gmail.com](mailto:arbavst@gmail.com)
- **Westende** : appartement 2 ch. (6 couchages) situé Priorijlaan (place du tennis central), à ± 50 m de la digue. Exposition plein sud, large vue sur mer, terrasse. **Infos et photos** au 0475/79 60 81
- **Espagne – Costa Brava** : San Antoni de Calonge. Splendide villa tt confort – 4 ch. (10 couchages) – 2 sdb – Gde piscine – Terrain de pétanque – Vélos – Parking et jardin clôturés. **GSM** : 0475/41 11 55
- **Espagne – Costa Brava** : Calonge (près de Palamos et Playa de Aro). Villa tt confort – 3 ch – 2 sdb – garage, piscine, endroit très calme, vue imprenable s/mer – TV avec chaînes françaises. **Tél.** : 068/44 98 01
- **France – Hautes Alpes** : Vars « Forêt blanche », plus grand domaine skiable des Alpes du Sud. Ds chalet privé, à 1.850m, 3 appart. tt confort de 1 à 3 ch. (de 4 à 9 couchages), disponibles toute l'année (surtout hors vacances scolaires d'hiver). Gdes terrasses, parking privé, ensoleillement exceptionnel. **Infos et photos** : 0475/79 60 81
- **France – Isère – Alpes du Nord** : Collet d'Alleverd (entre Chambéry et Grenoble), station de ski. Studio-cabine 4 pers. situé à 1500 m d'altitude, à côté des remontées mécaniques et à 15 minutes d'un centre thermal. 200 €/semaine hors vacances scolaires d'hiver (belges et françaises). **GSM** : 0478/73 97 44
- **France – Languedoc-Roussillon** : presqu'île de la Coudalère (Le Barcares) à 25 km de Perpignan. Dans domaine gardé avec piscines à 50m, appartement rez-de-ch. plein sud, au bord d'une petite plage. 2 ch, l'une avec lit double, l'autre 2 lits superposés. Une ch. cabine avec 2 lits d'une personne. Living avec divan-lit 2 personnes. Cuisine avec taques électriques, micro-ondes, lave-vaisselle, frigo/surgélateur, percolateur. Gde terrasse à moitié couverte et clôturée avec meubles jardin. **Loc.** semaine, quinzaine, mois : 0475/44 81 15

### À vendre :

- **Collection « Artis » de 113 livres** au format 20 x 29, depuis « Animaux de tous pays – Tome 1 » jusqu'à « L'Australie ». Tous les livres sont à l'état neuf, avec images et jaquettes. D'autres collections sont disponibles : « Artis », Historia », « Soubry », etc. **Faire offre** au 04/367 67 16
- **Soufflet de forge authentique** en parfait état et avec cadre-support en fer. Très décoratif ! Prix souhaité : 480 € **Dimensions** : L. :182 cm, l. 95 cm et h. 50 cm. **Infos et photos** : [hemberg.michel@yahoo.fr](mailto:hemberg.michel@yahoo.fr) – 02/354 63 53
- **Manteau pattes d'astrakan noir** taille 44-44 – Très bon état. **Tél.** (17 à 18h) : 069/58 11 57 (Quevaucamps)
- **Veste et manteau vison** taille 47-48 – Très bon état. **Tél.** : 081/56 96 54 (St-Denis – Gembloux)
- **Veste en vison** modèle ¾ – Taille 44-46 (longueur 85 cm) – État impeccable – Achetée 4 250€, cédée à 650 €. **Tél.** : 071/79 83 47 (Mettet)
- 1. Très belle **collection de cristaux et minéraux**, chacun disposé sur socle nominatif, contenus dans une vitrine en verre contenant 15 niches. Chaque objet est décrit dans un livret. Prix : 150 € pour l'ensemble.
- 2. **Service complet de verres en cristal du Val-Saint-Lambert** : 4 types de verres. Prix modéré. **Cristaux et service de verres** : 02/354 65 77 et 0497/12 44 38 (Waterloo)

### **Pour insérer gratuitement une petite annonce durant l'année 2021 ...**

adressez votre demande à Guy SEVERS [guy.severs@gmail.com](mailto:guy.severs@gmail.com) (ou rue de Huleu, 53 à 1460 Ittre)



DEVOIRS DE VACANCES, EXAMENS DE PASSAGE, RÉVISIONS, ...

PARFOIS, ON A BESOIN D'UN COUP DE POUCE !

**Spécial Covid**  
**Groupes réduits à 8 élèves**  
**Infos : [www.echecalechec.be](http://www.echecalechec.be)**

**ÉCHEC & L'ÉCHEC**  
LES ÉLÈVES SONT LES ROIS DE LA CLASSE

Les ateliers Échec à l'échec sont des cours de rattrapage scolaire destinés aux élèves de la 6<sup>e</sup> primaire à la 6<sup>e</sup> secondaire. Ces cours sont accessibles aux élèves qui sont en situation d'échec scolaire mais aussi à ceux qui souhaitent seulement une petite révision.

**Comment ça se passe ?**

- Groupes de 10 élèves maximum.
- Cours donnés par des enseignants expérimentés.
- Explications et exercices individualisés.
- 1h15 de cours par jour pour chaque matière (max. 4 matières).

**Quelles sont les matières proposées ?**

Nous proposons des ateliers pour tous les cours généraux (mathématiques, français, langues, sciences) et pour certains cours spécifiques (méthode de travail, orthographe, sciences éco, ...).

**Quand ? Où ? Combien ?**

- à Pâques : 40 € pour 5x 1h15 de cours
- En août : 80 € pour 10x 1h15 de cours
- Plus de 70 centres en Wallonie et à Bruxelles

**Infos et inscriptions :**  
[www.jsb.be](http://www.jsb.be) - [info@jsb.be](mailto:info@jsb.be)  
02 537 03 25

## IN MEMORIAM

**Erratum** : nous avons signalé, dans notre édition précédente, le décès, survenu le 20 avril 2021, de Monsieur Ovide CANSELIET. Une erreur typographique malencontreuse s'était glissée dans l'orthographe de son nom.

- Le 27 mars 2021, est décédé à Namur **Albert GILLOT**, professeur honoraire de sciences et de géographie à l'École normale d'application à Nivelles. Il était né à Tamines le 15 octobre 1941. Ses funérailles ont eu lieu le 1<sup>er</sup> avril 2021.
- Le 16 mai 2021, est décédé à Couillet **Jean JANSSENS**, préfet des études honoraire à l'Athénée royal de Charleroi. Il était né à Heppignies le 29 juin 1935. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium de Gilly le 20 mai 2021.
- Le 18 mai 2021, est décédé à Frasnes-lez-Gosselies **André ISTASSE**, directeur honoraire des sections maternelle et primaire à l'Athénée royal « Riva Bella » de Braine-l'Alleud. Il était né à Charleroi le 21 février 1938. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium de Court-Saint-Étienne le 22 mai 2021.
- Le 4 juin 2021, est décédé à Nivelles **Arlin LORIES**, instituteur honoraire à l'Athénée royal « RIVA BELLA » de Braine-l'Alleud. Il était né à Braine-le-Château le 10 octobre 1925. Ses funérailles ont eu lieu le 10 juin 2021 au crematorium de Court-Saint-Étienne et furent suivies de l'inhumation de l'urne funéraire au columbarium du cimetière de Braine-le-Château.
- Le 14 juin 2021, est décédé à Péruwelz **Roger HENNEUSE**, (veuf de madame Anne-Marie MATTON) président émérite de la Cour constitutionnelle, directeur honoraire du Lycée d'État de Péruwelz. Il était né à Bury le 19 juin 1943. Ses funérailles ont eu lieu à Péruwelz le 19 juin 2021.
- Le 15 juin 2021, est décédé à Flémalle-Haute **Édouard SZOSTAK**, professeur honoraire de dessin et de géométrie à l'Athénée royal de Chênée. Il était né à Montegnée le 23 janvier 1939. Ses funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
- Le 4 juillet 2021, est décédé à Charleroi **Claude STENS**, professeur honoraire de langues germaniques à l'Athénée royal de Gosselies. Il était né à Gilly le 17 septembre 1939. Ses funérailles ont eu lieu en l'église Saint Rémy de Gilly Village le 8 juillet 2021.
- Le 12 juillet 2021, est décédé à La Louvière **Jacques-Marie HENNEBERT**, professeur honoraire de mathématiques à l'Institut technique de Morlanwelz, professeur honoraire de psychopédagogie et d'informatique à la Haute École Paul-Henri Spaak (École normale de Nivelles). Il était né à La Louvière le 10 septembre 1939. Ses funérailles ont eu lieu dans l'intimité familiale.
- Le 1<sup>er</sup> août 2021, est décédé à Mont-Godinne **Remy VANDERHEYDEN**, inspecteur honoraire d'éducation physique dans l'enseignement primaire ordinaire. Il était à Couvin, le 4 juin 1946. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium de Ciney le 5 août 2021.
- Le 9 août 2021, est décédé à Hornu **Marcel ROQUELLE**, assistant principal honoraire au Ministère de la Communauté française et président de l'APSS (association pour la promotion du service social du personnel enseignant). Il était né à Chièvres, le 27 janvier 1950. Ses funérailles ont eu lieu à Chièvres le 14 août 2021 au funérarium de Chièvres, suivies de l'inhumation au cimetière de la même localité.
- Nous avons appris fortuitement le décès accidentel d'**Éric PETRY**, le 17 juillet 2021 à Briançon (Hautes Alpes). Né à Momignies le 4 avril 1962, il était professeur d'éducation physique à l'Athénée royal de Chimay.

Les membres du Conseil d'administration de l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire prennent part au deuil des familles des disparus et présentent aux membres de celles-ci leurs sincères condoléances.

Si vous avez connaissance du décès d'un ancien membre du personnel de l'administration, des services et établissements de l'État en Communauté française et en Communauté germanophone, adressez à **Michel TABURIAUX**, rue Al'Gaille, 3 à 1400 Nivelles – [tabumi@skynet.be](mailto:tabumi@skynet.be) – 067/21 46 09, les renseignements concernant la personne décédée (nom, prénom, ancienne fonction, âge, date du décès, lieu des funérailles, ...)

### Voyages – Assurance annulation ... et plus

Notre partenaire occasionnel « Teralis » (071 86 66 60) propose ce service.

**4 formules différentes avec Touring : Annulation, Travel protect, All in et All in premium**



## **ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA RETRAITE ACTIVE, FRATERNELLE ET SOLIDAIRE – A.S.B.L.**

**Siège social** : Rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles – **N° d'entreprise** : 449218876 – **R.P.M.** : Nivelles

**Site Internet** : [www.aprafs.be](http://www.aprafs.be)

### **BUREAU DE L'A.P.R.A.F.S.**

<b><u>Membre fondateur</u></b>	<b>M. Yvon GÉRARD</b>
<b><u>Président</u></b>	<b>M. Roland GAINAGE</b> 02 / 384 10 93 – <a href="mailto:maggy.mantia@skynet.be">maggy.mantia@skynet.be</a>
<b><u>Vice-Président</u></b>	<b>M. Guy SEVERS</b> 067 / 85 69 38 – <a href="mailto:guy.severs@gmail.com">guy.severs@gmail.com</a>
<b><u>Secrétaire</u></b>	<b>Mme Janine COLINET</b> 02 / 366 10 13 – <a href="mailto:janine@fayt.net">janine@fayt.net</a>
<b><u>Secrétaire-adjoint</u></b>	<b>M. Guy SEVERS</b>
<b><u>Trésorier</u></b>	<b>M. Jean-Claude MATTHYS</b> 02 / 687 93 65 – <a href="mailto:jeanclaude.matthys@skynet.be">jeanclaude.matthys@skynet.be</a>
<b><u>Trésorière-adjointe</u></b>	<b>Mme Marcelle HÉRALY</b> 067 / 21 32 37 – <a href="mailto:marcelleheraly@hotmail.com">marcelleheraly@hotmail.com</a>

Mme HÉRALY est également responsable de l'expédition du « Bulletin des Retraités ».

### **AFFILIATION – RÉAFFILIATION**

Si vous désirez vous (ré)affilier à l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire, il vous suffit de verser le montant de la cotisation annuelle, soit, pour l'année civile 2020 ...

- **10 € minimum** pour les membres effectifs et adhérents,
- **20 € minimum** pour les membres d'honneur ...

➤ sur le compte **BE72 0001 3376 4616** de l'A.P.R.A.F.S. à 1400 Nivelles.

Le « Bulletin des Retraités » vous sera adressé trimestriellement.

Nos **nouveaux affiliés** reçoivent en outre une **carte « Lunch Garden »** (réduction de 10 % dans les restaurants de la chaîne), réservée à nos membres en ordre de cotisation.

#### **DEMANDE D'INFOS POUR NOTRE FICHER : vos GSM et courriel**

*Chaque mois nous recevons en retour des Bulletins non distribués sans que la raison n'en soit précisée. Nous souhaitons dans un tel cas pouvoir prendre contact avec vous autrement que par courrier postal. Aussi nous demandons-nous, si ce n'était déjà fait, de nous faire connaître une adresse courrielle et/ou un numéro de téléphone pour vous joindre. Merci d'adresser un courriel à [guy.severs@gmail.com](mailto:guy.severs@gmail.com) en mentionnant vos nom, prénom, adresse postale et/ou n<sup>o(s)</sup> de téléphone (ainsi que, idéalement, dernier emploi).*

*Nous utilisons, selon les auteurs des articles, tantôt l'orthographe traditionnelle, tantôt l'orthographe rectifiée (voir à ce sujet l'article paru dans le Bulletin n° 140), ainsi que diverses dénominations pour les repas ...*

Toute communication ou demande relative à la présente revue peut être adressée à Guy SEVERS, Vice-Président et éditeur responsable : [guy.severs@gmail.com](mailto:guy.severs@gmail.com).

L'impression du « Bulletin des Retraités » est confiée aux « Ateliers Protégés » de Nivelles.



Vendredi 24.09.2021, 20h

Centre culturel  
d'Eupen  
Rue Neuve, 86

Vendredi 22.10.2021, 20 h

**ÉQUATEUR,  
terre de diversité.**  
(Exploration du Monde)

De Quito à la jungle, toute la beauté et la fragilité d'une terre d'exception.  
Par Lynda PAQUETTE et Martin PARENT.  
Prix des places : 4,95 €

**ÉTHIOPIE-ABYSSINIE,  
sur la piste de nos origines.**  
(Exploration du Monde)

Un voyage parmi des civilisations fondatrices de notre humanité.  
Par Patrick BERNARD.  
Prix des places : 4,95 €

Renseignements [www.bsfeupen.be](http://www.bsfeupen.be). Réservations, préventes : 087 74 00 28  
Abonnement 7 conférences et 4 spectacles : 45 € (pour les seniors).

LE COIN DU POÈTE

**Il est cinq heures, Papy s'éveille**

*Voilà huit semaines écoulées  
Qu'il n'a plus vu ses petites fées  
Que par écrans interposés  
Donc sans pouvoir les cajoler*

*Il est cinq heures  
Papy s'éveille  
Papy s'éveille*

*Ce sale virus est arrivé  
Et de Camille et de Chloé  
Des deux il a été privé  
Puisqu'il a été confiné*

*Il est cinq heures  
Papy s'éveille  
Papy s'éveille*

*Les distances il faut respecter  
Les mains il nous faut les laver  
Des masques nous devons porter  
Qu'a dit Emmanuel André*

*Il est cinq heures  
Papy s'éveille  
Papy s'éveille*

*Toute la journée il l'a passée  
À essayer de s'occuper  
En écartant de sa pensée  
Les commentaires de la télé*

*Il est cinq heures  
Papy s'éveille  
Papy s'éveille*

*Toute la nuit il a rêvé  
Que le grand jour est arrivé  
Quand enfin Camille et Chloé  
Toutes deux il pourrait enlacer*

*Il est cinq heures  
Papy s'éveille  
Papy s'éveille*

*Le confinement est terminé  
Enfin on l'a autorisé  
À aller voir ses petites fées  
Mais il n'a pu les embrasser*

*Il est cinq heures  
Papy se lève  
Il est cinq heures  
Il n'a plus sommeil*

Yves WICQUART – Membre (Ath)